



Europlasma et l'Université d'Hangzhou entérinent la création d'un centre de recherche pour le traitement des cendres volantes et le recyclage de l'aluminium

Europlasma, expert des solutions de dépollution, annonce un accord de coopération en matière de recherche et de prototypage industriel entre sa filiale chinoise Europlasma Environmental Technologies et l'Université Hangzhou Dianzi. Aux recherches préalablement annoncées sur la vitrification des cendres volantes¹ vient s'ajouter le développement de procédés permettant le traitement et la valorisation des déchets issus de l'industrie de l'aluminium.

Forte d'importantes avancées ces derniers mois dans le déploiement d'Europlasma en Chine, cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité de l'accord-cadre de coopération avec la ville de LaiXi pour le développement local du Groupe et dans la perspective du déploiement des projets visant la réalisation de quatre unités complètes de vitrification des cendres volantes, respectivement signés en décembre 2019 et janvier 2020. Pour soutenir son développement local, le Groupe a constitué en mai 2020 une filiale en Chine, Europlasma Environmental Technologies, qui lui permet un accès privilégié aux ressources industrielles et universitaires.

Cet accord de coopération, d'une durée de 12 mois reconductible, entérine la création d'un nouveau centre de recherche et de prototypage industriel sino-français, composé notamment de scientifiques de l'Université Hangzhou Dianzi et d'experts d'Europlasma. L'Université, qui comprend plus de quarante instituts de recherche, est administrée directement par le ministère de l'Industrie et le gouvernement provincial du Zhejiang. Elle participe notamment à de nombreux projets nationaux pour le développement des hautes technologies.

Europlasma fournira son expertise et ses technologies en matière de traitement performant des déchets compliqués. La coopération portera sur l'adaptation et l'amélioration du procédé de vitrification des cendres volantes pour le marché chinois qui, pour rappel, permettrait d'équiper un marché potentiel de 600 incinérateurs sur l'ensemble du territoire. De son côté, l'Université apportera les moyens humains, logistiques et financiers nécessaires à la réalisation des projets.

De plus, le nouveau centre travaillera au développement d'un nouveau procédé de recyclage des scories² d'aluminium faisant appel à une technologie associant traitement chimique et plasma. L'objectif est de produire, à partir de résidus polluants issus de l'industrie de l'aluminium en Chine, une alumine avec un niveau de pureté élevé (80% à 99%) permettant ensuite sa valorisation dans l'industrie des réfractaires et des alliages d'aluminium à forte valeur ajoutée.

A terme, ce procédé pourra permettre une alternative vertueuse à la filière traditionnelle de production d'aluminium, dommageable pour les écosystèmes aquatiques et marins du fait des boues rouges qu'elle produit aujourd'hui. Une fois mise au point, cette technologie pourra être exploitée dans les autres zones de développement du Groupe, en Europe et en Amérique du Sud notamment.

Au terme des recherches, la propriété intellectuelle sera détenue à 100% par Europlasma Environmental Technologies. En cas de dépôt de brevets, l'Université Hangzhou Dianzi sera mentionnée en tant que co-rédacteur, sans transfert de droit de propriété intellectuelle. Ainsi, les améliorations apportées (durabilité, coût...) des composants communs (fours, torches, alimentations...) pourront enrichir l'ensemble des installations, procédés ou marchés actuels et futurs du Groupe.

¹ Cf. communiqué de presse du 13 mai 2020

² Sous-produits solides issus de la fusion, de l'affinage, du traitement ou de la mise en forme des métaux à haute température. Les scories métallurgiques représentent un enjeu écologique et économique essentiel du secteur de la métallurgie.

Pascal Gilbert, Directeur général d’Europlasma Environmental Technologies déclare : « *La Chine constitue plus que jamais une terre de prédilection pour nos technologies. Cette nouvelle marque de soutien de la communauté académique et des autorités chinoises nous permet d’envisager sereinement la commercialisation de notre savoir-faire technologique. Cet accord renforce notre ambition de devenir une référence mondiale en matière de traitement des cendres volantes et des déchets issus de la métallurgie, avec la capacité de nous étendre plus largement aux domaines de la valorisation des déchets plastiques, de la destruction de polluants organiques persistants d’origine agricole ou de la dépollution de boues contaminées par l’industrie pétrolière.* »

À propos d’EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s’appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d’obtenir de très hautes températures. Le métier d’Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l’homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d’énergie verte ainsi qu’à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L’action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250).

Pour plus d’informations : www.europlasma.com.

CONTACTS :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse

+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs

+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr